

sont légion ceux qui, retenus par des considérations maladroites, envient l'honneur de méler leurs protestations, yongeresses à celles de MM. Fabre et de Manvillelles.

M. BARTHOU ET M. JACQUES PLOU

M. Louis Barthe, ancien ministre, ayant fait paraître dans la Petite Gironde un article sur l'histoire politique de l'Action libérale.

Monsieur le Directeur, La Petite Gironde publie dans son numéro du 28 mai, sous la signature de M. Barthe, un article où je suis plusieurs fois nommé à l'occasion de l'Action libérale.

Je suis certain, Monsieur le directeur, qu'il n'y a eu de votre part aucune intention de dénigrement.

Contre la liberté d'enseignement

Sur appel de M. le ministre de l'Instruction publique, la Commission de l'enseignement a été constituée.

Bulletin parlementaire DE LA SÉANCE DU 4 JUIN

Il est dit que cette Chambre est condamnée à voter tout ce qu'elle touche, comme le disait de Fauré.

Quel est le but de ces séances ? C'est de permettre à M. le ministre de l'Instruction publique de faire passer ses lois.

Le principe de l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables est éminemment social.

Rien que dans la séance d'hier, après avoir voté la loi sur le régime des associations.

Cet amendement était une garantie donnée à la loi sur le régime des associations.

M. de Montebello, membre de la minorité qui combat l'amendement Collard, estime que les amendements proposés sont inacceptables.

M. Collard proteste qu'on mêle à son interpellation une question d'ordre.

M. de Montebello, qui a été élu député de la Seine, a fait beaucoup de mal.

Les amendements proposés sont inacceptables.

M. Collard proteste qu'on mêle à son interpellation une question d'ordre.

M. de Montebello, qui a été élu député de la Seine, a fait beaucoup de mal.

Les amendements proposés sont inacceptables.

M. Collard proteste qu'on mêle à son interpellation une question d'ordre.

M. de Montebello, qui a été élu député de la Seine, a fait beaucoup de mal.

Les amendements proposés sont inacceptables.

M. Collard proteste qu'on mêle à son interpellation une question d'ordre.

M. de Montebello, qui a été élu député de la Seine, a fait beaucoup de mal.

Les amendements proposés sont inacceptables.

acte déraisonnable, on y regarda à deux fois à commettre l'acte.

Sur l'article 17 qui porte : Les vieillards, les infirmes et les incurables reçoivent l'assistance à domicile.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. Lasies, — La Chambre n'a qu'à dire si oui ou non, son vote supprimant les treize jours en 1908 était une fraude.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

député de Seine-et-Oise : Vous êtes un triste comédien.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

M. Guyot-Dessaigne, — La question sera vidée par la nouvelle loi.

M. de Montebello, — C'est la seule mesure qui soit acceptée par les deux Chambres.

MORT DU VICE-AMIRAL DE COURTHILLE

Four prévient ce qu'il considérait comme une catastrophe, l'avocat alla livrer les Humbert aux autorités françaises.

Les troupes massées actuellement à Beni-Ounif, à Djenn-Eddar et dans les postes voisins de Figuié comprennent environ 600 hommes.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

LES INCIDENTS DE FIGUIÉ

Four prévient ce qu'il considérait comme une catastrophe, l'avocat alla livrer les Humbert aux autorités françaises.

Les troupes massées actuellement à Beni-Ounif, à Djenn-Eddar et dans les postes voisins de Figuié comprennent environ 600 hommes.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

Le secret du docteur

Et moi, je préférerais ne pas l'entendre, répondit Coëlla, portant la main à son front.

— Et moi, je préférerais ne pas l'entendre, répondit Coëlla, portant la main à son front.

— Et moi, je préférerais ne pas l'entendre, répondit Coëlla, portant la main à son front.

— Et moi, je préférerais ne pas l'entendre, répondit Coëlla, portant la main à son front.

— Et moi, je préférerais ne pas l'entendre, répondit Coëlla, portant la main à son front.

— Et moi, je préférerais ne pas l'entendre, répondit Coëlla, portant la main à son front.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

Duels en perspective. A la suite de propos violents échangés en séance, M. Berteaux a envoyé ses témoins à M. Guyot de Villeneuve.

Duels en perspective. A la suite de propos violents échangés en séance, M. Berteaux a envoyé ses témoins à M. Guyot de Villeneuve.

Duels en perspective. A la suite de propos violents échangés en séance, M. Berteaux a envoyé ses témoins à M. Guyot de Villeneuve.

Duels en perspective. A la suite de propos violents échangés en séance, M. Berteaux a envoyé ses témoins à M. Guyot de Villeneuve.

Duels en perspective. A la suite de propos violents échangés en séance, M. Berteaux a envoyé ses témoins à M. Guyot de Villeneuve.

Duels en perspective. A la suite de propos violents échangés en séance, M. Berteaux a envoyé ses témoins à M. Guyot de Villeneuve.

ÉCHOS DU SÉNAT

LES CONGRÉGATIONS. La Commission des Congrégations, réunie sous la présidence de M. Cistrières, a commencé, aujourd'hui, l'examen de la demande en autorisation formulée par la Congrégation des Frères de Saint-Jean de Dieu.

LES CONGRÉGATIONS. La Commission des Congrégations, réunie sous la présidence de M. Cistrières, a commencé, aujourd'hui, l'examen de la demande en autorisation formulée par la Congrégation des Frères de Saint-Jean de Dieu.

LES CONGRÉGATIONS. La Commission des Congrégations, réunie sous la présidence de M. Cistrières, a commencé, aujourd'hui, l'examen de la demande en autorisation formulée par la Congrégation des Frères de Saint-Jean de Dieu.

LES CONGRÉGATIONS. La Commission des Congrégations, réunie sous la présidence de M. Cistrières, a commencé, aujourd'hui, l'examen de la demande en autorisation formulée par la Congrégation des Frères de Saint-Jean de Dieu.

LES CONGRÉGATIONS. La Commission des Congrégations, réunie sous la présidence de M. Cistrières, a commencé, aujourd'hui, l'examen de la demande en autorisation formulée par la Congrégation des Frères de Saint-Jean de Dieu.

LES CONGRÉGATIONS. La Commission des Congrégations, réunie sous la présidence de M. Cistrières, a commencé, aujourd'hui, l'examen de la demande en autorisation formulée par la Congrégation des Frères de Saint-Jean de Dieu.

LE GÉNÉRAL ROUX EN TUNISIE

Tunis, 9 juin. — Le résident a présenté ce matin, à 9 heures, le général Roux, le nouveau commandant de la division d'occupation au Bey.

Tunis, 9 juin. — Le résident a présenté ce matin, à 9 heures, le général Roux, le nouveau commandant de la division d'occupation au Bey.

Tunis, 9 juin. — Le résident a présenté ce matin, à 9 heures, le général Roux, le nouveau commandant de la division d'occupation au Bey.

Tunis, 9 juin. — Le résident a présenté ce matin, à 9 heures, le général Roux, le nouveau commandant de la division d'occupation au Bey.

Tunis, 9 juin. — Le résident a présenté ce matin, à 9 heures, le général Roux, le nouveau commandant de la division d'occupation au Bey.

Tunis, 9 juin. — Le résident a présenté ce matin, à 9 heures, le général Roux, le nouveau commandant de la division d'occupation au Bey.

L'AFFAIRE HUMBERT

Mardi prochain, M. Doyon, conseiller à la Cour de Paris, chargé de faire un rapport sur l'affaire Humbert devant la Chambre des mises en accusation, fera connaître, parait-il, certains faits curieux relevés dans l'instruction et qui sont encore ignorés.

Mardi prochain, M. Doyon, conseiller à la Cour de Paris, chargé de faire un rapport sur l'affaire Humbert devant la Chambre des mises en accusation, fera connaître, parait-il, certains faits curieux relevés dans l'instruction et qui sont encore ignorés.

Mardi prochain, M. Doyon, conseiller à la Cour de Paris, chargé de faire un rapport sur l'affaire Humbert devant la Chambre des mises en accusation, fera connaître, parait-il, certains faits curieux relevés dans l'instruction et qui sont encore ignorés.

Mardi prochain, M. Doyon, conseiller à la Cour de Paris, chargé de faire un rapport sur l'affaire Humbert devant la Chambre des mises en accusation, fera connaître, parait-il, certains faits curieux relevés dans l'instruction et qui sont encore ignorés.

Mardi prochain, M. Doyon, conseiller à la Cour de Paris, chargé de faire un rapport sur l'affaire Humbert devant la Chambre des mises en accusation, fera connaître, parait-il, certains faits curieux relevés dans l'instruction et qui sont encore ignorés.

Mardi prochain, M. Doyon, conseiller à la Cour de Paris, chargé de faire un rapport sur l'affaire Humbert devant la Chambre des mises en accusation, fera connaître, parait-il, certains faits curieux relevés dans l'instruction et qui sont encore ignorés.

LES INCIDENTS DE FIGUIÉ

Four prévient ce qu'il considérait comme une catastrophe, l'avocat alla livrer les Humbert aux autorités françaises.

Les troupes massées actuellement à Beni-Ounif, à Djenn-Eddar et dans les postes voisins de Figuié comprennent environ 600 hommes.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.

La légation de France à Alger a été avisée par la télégraphie privée de demain.

Les Figuiéens veulent résister.

Les Marocains de Zangra continuent à se montrer arrogants.